



L'orientation vers le futur

ACCOMPAGNER DES RÉSIDENTS PRÉCAIRES
EN VUE DE PERSPECTIVES D'AVENIR SENSÉES

Brochure d'introduction pour les prestataires d'aide

AGENTSCHAP
INTEGRATIE &
INBURGERING

KRUISPUNT
MIGRATIE-INTEGRATIE
Expertisecentrum voor Vlaanderen - Brussel

L'orientation vers le futur

Accompagner des résidents précaires en vue de perspectives d'avenir sensées

Une publication de Kruispunt Migratie-Integratie

Vertaling uit het Nederlands

Traduite du néerlandais

Composition : Tine Debosscher

Rédaction : Tine Debosscher en Niels Goovaerts

Traduction : Fabienne De Vis

Photos : Layla Aerts

Graphisme et mise en page : www.commsa.be

En coopération avec : vzw Integratie en Inburgering Antwerpen - de8 (www.de8.be), Intercultureel Netwerk Gent vzw (IN-Gent, integratie en inburgering, www.ingent.be), Centrum voor Algemeen Welzijnswerk Oost-Vlaanderen (www.cawoostvlaanderen.be), Samenlevingsopbouw Brussel projet « Meeting » (www.meetingvzw.be, point d'accueil et soutien pour les personnes en séjour irrégulier) et le Centre Régional d'Intégration Foyer, www.foyer.be), Caritas International, CAP Brabantia - Veerle Steppe en Christine Paquet.

*La version numérique de cette publication est téléchargeable sur www.kruispuntmi.be.
Les informations reprises dans cette brochure peuvent être librement diffusées à condition que la source soit mentionnée.*

Juin 2015

Editeur responsable :

Leen Verraest

Agentschap Integratie en Inburgering

Tour & Taxis

Havenlaan 86C - Bus 212

1000 Brussel

T 02 205 00 50 - F 02 205 00 60

www.integratie-inburgering.be en www.kruispuntmi.be

Depuis le 1er janvier 2015, le Kruispunt Migratie-Integratie fait partie de la Agentschap Integratie en Inburgering.

A qui s'adresse cette brochure ?

Cette brochure s'adresse aux accompagnateurs professionnels et bénévoles en contact direct avec des personnes ne disposant pas de permis de séjour légal ou se trouvant dans des situations de séjour précaires (en bref: des résidents précaires).

Parmi vos clients, certains viennent d'arriver, d'autres sont ici depuis quelques années. Pour beaucoup d'entre eux, les chances d'obtenir un séjour légal en Belgique sont très réduites. Ils ont peu de droits. Dans l'espoir d'obtenir des « papiers », leur vie se trouve en « stand-by ». Les motivations et les talents qu'ils avaient en arrivant se voient fondre comme neige au soleil.

Ne pouvant pas leur octroyer des papiers, vous vous sentez parfois impuissant. Même si vous aspirez à un accompagnement optimal, vous semblez limité à leur offrir de l'aide d'urgence. Souvent, le temps vous manque et pourtant, vous souhaitez faire plus que de parer au plus pressé. Que pouvez-vous signifier de plus pour ces personnes ? Comment explorer d'autres pistes, au-delà d'une fixation unilatérale sur « les papiers » ?

Toutes ces questions ont mené à l'approche et la méthodologie de l'orientation vers le futur.

Que peut signifier l'orientation vers le futur pour vous ?

L'orientation vers le futur est une paire de lunettes à travers laquelle vous regardez votre client, permettant de percevoir des possibilités dans les situations à première vue désespérées.

- Progressivement, vous arrivez, avec votre client, à mieux décrypter la demande d'aide et son cadre.
- Vous arrivez à bien structurer vos entretiens avec les résidents précaires et vous arrivez à utiliser plus efficacement le temps limité passé ensemble.
- Vous travaillez à des perspectives d'avenir plus larges pour votre client, au-delà de la survie quotidienne et de la fixation sur les « papiers ».
- Les choix d'avenir sensibles ou interpellants deviennent plus abordables.
- Vous pouvez travailler de manière préventive puisque ce processus de réflexion sur l'avenir peut commencer avant que la situation ne devienne critique.

L'orientation vers le futur est à l'origine une méthodologie de groupe. La page 25 en présente le déroulement. Les éléments de base et les exercices sont également applicables à l'accompagnement individuel.

Cette brochure n'est pas un livre de recettes avec un menu tout fait. Nous vous invitons à l'adapter à votre sauce. Les ingrédients de base sont votre propre attitude et votre vision. Le chapitre 3 vous explique tout à ce sujet.

Quelles informations trouverez-vous dans cette brochure ?

Cette brochure vous introduit dans l'approche et la méthodologie de l'orientation vers le futur. En premier lieu, nous abordons le contexte large de la migration et l'aide spécifique aux résidents précaires (chapitre 1). Ensuite, nous donnons une description précise de l'orientation vers le futur (chapitre 2). Au chapitre 3, nous traitons la vision et le rôle du travailleur social. Au chapitre 4, nous nous focalisons sur les quatre domaines principaux touchés par l'orientation vers le futur: la reconnaissance, la compréhension, la réflexion et la reprise de la vie en mains propres. Finalement, nous décrivons les conditions sous-jacentes nécessaires afin d'intégrer l'orientation vers le futur dans votre organisation (chapitre 5).

Dans cette brochure vous faites également la connaissance de quelques pionniers de l'orientation vers le futur. Vous les découvrirez dans les portraits des services situés à Anvers, Bruxelles et Gand. Dans un article séparé, nous nous concentrons sur l'orientation vers le futur en groupe.

Sommaire

1. Le pourquoi de l'orientation vers le futur.....	4
2. Qu'est-ce que l'orientation vers le futur ?	8
3. Vision et rôle du prestataire d'aide.....	11
4. Voilà comment fonctionne l'orientation vers le futur...15	
5. L'orientation vers le futur dans votre organisation.....	27

Portraits de pionniers

Anvers.....	7
Bruxelles.....	10
Gand.....	14

L'orientation vers le futur en groupe.....	25
--	----

1

Le pourquoi de l'orientation vers le futur

Les motifs de la migration : à la recherche d'un avenir meilleur

La migration est de tous les temps. Tant que les moyens de subsistance et la sécurité restent inégalement répartis, les gens partiront à la recherche d'une vie meilleure pour eux-mêmes ou pour leurs proches. **La plupart des gens migrent par contrainte**: on quitte son pays lorsque les besoins de base ne sont pas satisfaits. L'insatisfaction des besoins de base est au cœur des **motifs de migration** et la raison initiale de migrer. Les migrants vont à la recherche de davantage de sécurité, de stabilité et de sécurité financière, voire de plus de chances d'épanouissement personnel.

Les possibilités de migrer vers l'Europe de manière légale sont très limitées. Les gens utilisent les canaux existants (demande d'asile, visa d'étudiant, regroupement familial...) bien que ceux-ci ne **sont pas toujours adaptés à leurs besoins spécifiques**. Bon nombre reçoit une réponse négative, d'autres perdent leur droit de séjour après un certain temps, d'autres n'introduisent jamais de demande de séjour.

« C'est comme bâtir des châteaux sur la plage. Les vagues les emportent facilement. Vous chérissez un rêve, mais sans espoir. »

un participant à Anvers

Pourtant ils restent ici. Les investissements pour migrer et les risques encourus ne font pas le poids face à la situation précaire vécue ici. Ce qui paraît l'unique solution - les « papiers » - n'est malheureusement souvent pas possible. Le **projet de migration s'écroule** et le motif initial de la migration devient secondaire à la préoccupation de la survie au jour le jour.

« Lors d'un premier entretien, nous abordons leurs motifs de migration. Les gens désiraient une vie meilleure pour eux-mêmes, ou pour leur famille, en envoyant de l'argent. Nous leur demandons s'ils y réussissent... et souvent ce n'est pas le cas. « Pensez-vous mieux réussir à l'avenir ? » Très peu de gens arrivent à réaliser leur rêve de migration. Nous parlons de ce que cela signifie pour eux. »

une accompagnatrice sociale à Bruxelles

La politique de migration

Les possibilités de migrer vers l'Europe de manière légale sont extrêmement limitées. Ces dernières années, l'Union européenne accentue surtout la surveillance de ses frontières ainsi que les programmes de retour. Pourtant les gens continuent à migrer. De nombreuses personnes ne découvrent qu'après leur arrivée qu'elles n'ont aucune chance d'obtenir un séjour légal. La politique de migration belge s'oriente également de plus en plus vers les contrôles, la restriction des droits sociaux et le retour.



L'assistance aux résidents précaires

Les droits sociaux des résidents précaires sont limités. Vu les politiques restrictives, ils risquent d'être confrontés à encore plus de vulnérabilité.

Souvent exploités, les résidents précaires présentent de graves problèmes de santé physiques et psychiques, ou se réfugient dans des mécanismes de survie (parfois illégaux). Ce qui n'est favorable ni pour eux, ni pour la société.

En tant que travailleur social, vous êtes confronté à des violations graves des droits fondamentaux, mais ne trouvez que rarement des réponses satisfaisantes. Vous voyez votre travail réduit à de simples mesures d'urgence, ce qui engendre beaucoup de frustrations et un certain découragement. Finalement, vous vous trouvez bloqués, tout comme vos clients.

« Etant donné la situation dans laquelle ils vivent, nous voyons de plus en plus de personnes en difficulté mentale. Le fait de rester coincé durant des années dans une situation désespérée rend ces personnes malades, non seulement physiquement, mais aussi mentalement. »

une accompagnatrice sociale à Bruxelles

Les résidents précaires

Afin de faciliter la lecture, nous employons dans cette brochure le terme générique de « résidents précaires ». Ce terme reprend toutes les personnes pour qui il n'est pas certain qu'elles recevront un jour un droit définitif de séjour légal en Belgique, notamment les personnes dans une situation de séjour précaire et les personnes sans séjour légal.

- Situation de séjour précaire : toute situation administrative de séjour n'offrant qu'un droit provisoire, temporaire ou conditionnel de séjour légal en Belgique.
- Sans séjour légal : quelqu'un est sans séjour légal en Belgique, quand il ou elle ne peut -ou ne peut plus- résider selon les lois de l'immigration belge.

« Voilà ce qui est le plus difficile dans notre travail : une maman isolée avec enfants vient chercher un accueil chez toi et l'unique réponse que tu peux lui donner est que « tout est complet, essayez peut être du côté de la gare ».

une accompagnatrice à Bruxelles

L'orientation vers le futur « au-delà des papiers »

Depuis 2009, les organisations du secteur de l'intégration et de l'action sociale de Bruxelles, Anvers et Gand sont à la recherche d'une autre approche pour accompagner leurs clients. Elles organisent des réunions de groupe avec des personnes sans séjour légal. Elles appellent leur approche « l'orientation vers le futur » ou comment travailler avec des résidents précaires « au-delà des papiers ». Dans cette brochure, vous pouvez découvrir leurs expériences et idées.

Que dit le gouvernement flamand au sujet de l'orientation vers le futur ?

La politique d'intégration flamande se concentre aussi sur « les étrangers sans séjour légal, plus particulièrement les étrangers qui se trouvent en Belgique sans séjour légal et qui nécessitent un accompagnement en raison d'une situation d'urgence [...] ». Les objectifs de la politique d'intégration flamande reprennent également l'accompagnement humain et l'orientation [...], prioritairement mené dans les domaines des soins de santé, de l'enseignement maternel et de l'enseignement obligatoire [...] et axé sur l'orientation vers une perspective de futur sensée. »

L'exposé des motifs du Décret sur l'Intégration spécifie que le gouvernement flamand souhaite mener une politique pour les étrangers sans séjour légal « en fonction d'une perspective d'avenir réaliste [...] ». La poursuite d'une politique visant à assurer les droits nécessaires pour les étrangers sans séjour légal (comme le droit à l'aide médicale urgente (AMU) pour les étrangers en séjour illégal et le droit à l'enseignement pour les mineurs), implique également que ces personnes doivent être orientées dans les meilleures conditions possibles vers une perspective d'avenir sensée, par exemple en les informant des programmes de retour volontaire. De faux espoirs d'avenir ne peuvent en aucun cas être créés en ce qui concerne leur statut juridique ».

Les « Centra voor Algemeen Welzijnswerk » (CAW, centres flamands d'action sociale globale) ont reçu une mission décrétales particulière en matière de l'orientation vers le futur : « le centre assure un accompagnement psychosocial aux personnes en situation de séjour précaire, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives en termes d'orientation vers le futur, adaptées au parcours de migration et à la situation donnée. »

Dans sa note de politique générale 2014 - 2019 la Ministre flamande Homans écrit : « Pendant cette période de gouvernance, je souhaite, à partir de ma compétence de coordination et en collaboration étroite avec les ministres flamands et fédéraux compétents en la matière, les pouvoirs locaux et l'Agentschap Integratie en Inburgering, faire en sorte que des mesures soient prises afin de prévenir les situations d'extrême pauvreté, d'abus, d'exploitation et d'excès et ainsi accompagner ces groupes vulnérables vers une assistance et une orientation appropriées. »

SOURCES :

- www.codexvlaanderen.be > Décret relatif à la politique flamande d'intégration (30 avril 2009, article 3)
- www.codexvlaanderen.be > Arrêté du Gouvernement flamand relatif à l'action sociale globale (21 juin 2013, article 11, 24°)
- www.vlaamsparlement.be > parlementaire documenten > Beleidsnota Integratie en Inburgering 2014-2019, introduit par madame Liesbeth Homans, vice première ministre, Ministre flamande des Affaires intérieures, de l'Intégration civique, du Logement, de l'Égalité des chances et de la Lutte contre la pauvreté (n° 137 (2014-2015), p. 19)

vzw Integratie en Inburgering Antwerpen - de8

De8 est le centre d'intégration de la ville d'Anvers. L'équipe « Droits sociaux fondamentaux » du centre d'intégration travaille depuis plusieurs années avec des résidents précaires, entre autres sur les questions de logement, l'image, les soins de santé et de l'assistance juridique. Lors de la régularisation de 2009, l'organisation constate que nombreuses personnes vivent dans des situations désespérées : ne répondant pas aux critères, elles n'entrent pas en ligne de compte pour être régularisées. Nombre d'entre elles vivent avec de faux espoirs et ne disposent pas d'information correcte. De plus, les travailleurs sociaux signalent que les clients viennent à répétition, en présentant à chaque fois un autre problème. Les travailleurs sociaux se sentent impuissants.



María Arredondo et
Sam Mampaey, de8

Orientation

Début 2010, les accompagnateurs sociaux María Arredondo et Sam Mampaey organisent leurs premiers « cours d'orientation ». Leur but ? Mieux initier les gens, donner la bonne info et les aider à trouver leur voie. Au cours des 6 premiers mois de 2010, ils sont à la recherche d'une formule adéquate. En été 2010, le projet peut effectivement commencer, grâce à la collaboration fructueuse avec un membre de 'de Meeting' vzw (Bruxelles).

Plusieurs cibles

María et Sam ajustent leurs objectifs : outre le volet « information », le focus porte maintenant sur le renforcement ou le démarrage d'un processus de réflexion, sur l'estime de soi et sur la mobilisation. L'objectif final est de permettre aux gens de reprendre leur vie en main. Entre 2010 et 2013, environ 25 cours collectifs de 4 jours consécutifs ont lieu.

L'ancrage

Durant cette période, l'organisation atteint 169 participants. María et Sam sont les accompagnateurs permanents des cours, principalement donnés en anglais. En 2013, leur méthode est mise sur papier. Aujourd'hui, le centre d'intégration d'Anvers choisit d'investir dans l'ancrage de cette méthodologie auprès d'autres organisations. De plus en plus d'organisations régionales font appel à l'expérience de María et Sam pour des infos et des formations sur l'orientation vers le futur.

Sur le site de De8 vous trouverez leur brochure et le manuel. Visitez www.de8.be >publicaties

CONTACT

vzw Integratie en Inburgering Antwerpen - de8
Van Daelstraat 35
2140 Borgerhout
www.de8.be
T 03 270 33 33

Depuis le 1er janvier 2015, de8 fait partie de la vzw Integratie en Inburgering Antwerpen.

2

Qu'est-ce que l'orientation vers le futur ?

Définition

L'orientation vers le futur est un ensemble d'optiques et de méthodes pour l'accompagnement de résidents précaires.

L'orientation vers le futur vise à motiver les gens à reconsidérer leur avenir de façon sensée.

- Vous faites le lien avec ce qui est réellement important pour le client. A cet effet, un bon point de départ consiste à parler des **motifs premiers de la migration**: Que vouliez-vous atteindre par la migration ? Quel était votre rêve ? Quelle image d'avenir aviez-vous d'une vie dans un autre pays ? »
- Les clients reçoivent une **information complète et correcte** de leur propre situation, qui clarifie leur projet de migration gelé et permet de mener une discussion et réflexion conjointe sur **le passé, le présent et le futur**.
- Le travailleur social est un coach, qui soutient le **processus de réflexion rationnel et émotionnel** (voir aussi le chapitre 3).
- L'orientation vers le futur agit sur 4 domaines (voir aussi le chapitre 4):
 - la **reconnaissance** : les clients se sentent reconnus en tant que personne.
 - la **compréhension** : les clients ont une image correcte et complète de leur situation (de séjour).
 - la **réflexion** : les clients suivent un processus de prise de conscience à travers lequel le passé, le présent et le futur sont reconnectés.
 - la **prise en main de sa vie**: les clients entreprennent des démarches vers une nouvelle perspective d'avenir, ressentie comme remplie de sens.
- L'approche et les exercices de l'orientation vers le futur sont utilisables pour les accompagnements en groupe ou individuels.

DANS LA PRATIQUE

Objectifs et moyens

« Ni la migration vers l'Europe, ni le fait d'entamer une procédure de séjour ne constituent une fin en soi. Ce sont des stratégies pour combler un besoin spécifique, afin de réaliser un certain projet d'avenir. C'est pourquoi nous remontons vers les motifs initiaux de la migration, au-delà de la situation gelée. À partir de là, nous partons à la recherche de nouvelles façons de combler les besoins fondamentaux non satisfaits, ou de donner un nouveau sens aux perspectives d'avenir. »

« Les personnes sans séjour légal sont avant tout des personnes qui rêvent, qui font des projets. Le séjour légal ne constitue pas une fin en soi, mais représente un moyen pour accomplir un rêve. »

un accompagnateur social à Bruxelles

Pour qui ?

L'orientation vers le futur s'adresse aux **résidents précaires** dont le parcours de migration est dans une impasse ou menace de l'être, peu importe si la personne est en Belgique depuis longtemps ou non. Or, ce genre de discussion demande **une certaine stabilité mentale** du client et la **volonté de réfléchir** sur sa propre vie.

L'orientation vers le futur est issue de l'accompagnement de personnes sans séjour légal, mais a, depuis, inspiré des **accompagnateurs sociaux et des équipes qui travaillent avec d'autres groupes de personnes** en situation précaire : les demandeurs d'asile, les mineurs non accompagnés, les victimes de la traite des êtres humains, les primo-arrivants (regroupement familial, étudiants), les détenus, les personnes sans domicile fixe en situation de séjour précaire...

« Cela peut sembler difficile de penser à l'avenir avec des personnes dont les besoins de base ne sont pas satisfaits, mais ce n'est pas impossible. C'est précisément pour ces personnes très vulnérables qu'il est nécessaire d'apporter une énergie nouvelle dans l'impasse dans laquelle elles se trouvent et de renouer avec leur propre force. »

un prestataire d'aide à Bruxelles



Samenlevingsopbouw Brussel (projet « Meeting »), Centre Régional d'Intégration Foyer & CAW Brussel

Meeting a débuté, il y a 16 ans, en tant que lieu de rencontre pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes sans papiers. En 2008, une réforme s'impose. Meeting se transforme alors en un centre d'accueil et de soutien pour les personnes en séjour irrégulier, du fait d'une carence aigüe à Bruxelles au niveau de l'accueil et l'orientation adéquate pour ce groupe cible. Cette réforme incontournable s'inscrit autour de la régularisation annoncée en 2009 et en prévision d'une politique à caractère graduellement plus restrictif. Le projet vise un travail structurel et méthodologique pour l'accompagnement des personnes n'entrant pas en ligne de compte pour une régularisation.



Une perspective de vie sensée

Les prestataires d'aide constatent qu'une perspective de séjour (séjour légal, retour,...) ne constitue pas une fin en soi, mais représente avant tout un moyen qui permet de réaliser ce que l'on trouve important. De plus, il y a un consensus croissant sur une orientation plus large axée sur une perspective d'avenir sensée, au départ des motifs de migration.

Collaboration

En 2009, les partenaires du Samenlevingsopbouw Brussel (projet « Meeting ») et le Centre Régional d'Intégration Foyer commencent des formations en groupe. Grâce à des moyens ponctuels (prévus par l'administration flamande de l'aide sociale), une collaboratrice chargée de la mise en réseau met en place un travail commun avec les CAW.

Ellen De Leener et
Ronnie Tack, projet
« Meeting »

Meeting se charge de l'accompagnement de ces formations en groupe et organise des moments de rencontre et de suivi, ainsi que des permanences socio-juridiques. Le Centre d'Intégration Foyer, d'une part, soutient l'élaboration d'une approche et d'une méthodologie. Il assure également les cours d'information sur les statuts de séjour. D'autre part, les prestataires d'aide des CAW appliquent l'orientation vers le futur dans leurs accompagnements individuels.

Plus de 20 formations

Entre 2010 et 2013, plus de 20 formations ont eu lieu. Une formation dure 3 jours consécutifs. L'accompagnement est géré par Ellen De Leener et Ronnie Tack du projet « Meeting ». La formation a permis d'atteindre 255 participants durant cette période.

CONTACT

Samenlevingsopbouw Brussel (projet « Meeting »)
Rue d'Ophem 54
1000 Bruxelles
info@meetingvzw.be
www.meetingvzw.be
T 02 502 11 40

Centre Régional d'Intégration Foyer asbl
Service protection juridique
Rue des Ateliers 25
1080 Molenbeek-Saint-Jean
www.foyer.be
T 02 411 97 58

Depuis le 1er janvier 2015, le Centre Régional d'Intégration Foyer asbl fait partie de la Vlaams Agentschap Integratie en Inburgering.

3

Optique et rôle du prestataire d'aide

L'orientation vers le futur est surtout **une autre manière de poser son regard**. Votre attitude et votre point de vue en tant que prestataire d'aide sont cruciales. Les éléments décrits ci-dessous nous semblent élémentaires pour qui souhaite recourir à la méthode de l'orientation vers le futur.

Vue d'ensemble

- Votre client est **plus que quelqu'un sans séjour légal** : l'orientation vers le futur focalise sur l'identité dans son ensemble, sur tous les talents et aptitudes des clients et les différents rôles qu'ils jouent.
- Vous allez **activement à la recherche de tous les éléments qui influencent la situation, au-delà des demandes précises d'aide** (concernant l'accueil, l'école, la santé...). « Qu'est-ce que cela vous fait, que nous ne trouvions pas de solution immédiate pour votre demande d'accueil ? » « Comment aviez-vous imaginé votre vie en Belgique ? »

DANS LA PRATIQUE

Au-delà de la première demande d'aide

« Mon client veut savoir s'il a une chance d'être régularisé. Je ne peux que le décevoir : il est quasi certain qu'il n'entre pas en ligne de compte. Je lui demande ce que cela lui fait, d'entendre ces informations négatives. Que voulait-il réaliser par le biais de la régularisation ? De quoi rêvait-il en arrivant en Belgique ? »

DANS LA PRATIQUE

Vue d'ensemble

« Certaines personnes viennent me voir régulièrement pour parler de l'état des lieux de leur demande de séjour. J'en profite pour élargir la perspective : « Qu'allez-vous faire si votre dossier est approuvé ? Qu'allez-vous faire si votre demande est refusée ? Avez-vous un plan B ? Avez-vous un plan au cas où vous seriez expulsé ? »

- Vous allez **à la recherche des mobiles, des rêves et des motifs à l'origine** de la migration. La procédure de séjour (la régularisation, l'asile, le visa d'étudiant ...) n'est pas un but en soi, mais un moyen permettant de modeler un certain rêve d'avenir. Cela vaut également pour le retour au pays d'origine.





Autonomie

- C'est votre client qui détermine le rythme et le déroulement du **processus d'accompagnement**.
- **Vous travaillez avec des personnes vulnérables.** Tenez-en compte. Tâchez prudemment le terrain jusqu'à où vous pouvez aller, afin d'éviter des lésions émotionnelles supplémentaires.
- Une perspective d'avenir sensée est une **perspective que votre client même ressent comme étant sensée.**

« Nous ne disons pas aux gens ce qu'ils doivent faire. Nous leur expliquons ce qu'ils peuvent encore faire et leur demandons ce qu'ils veulent faire. Les gens ne peuvent faire leurs propres choix qu'au moment où ils ont assez de force pour prendre leurs propres décisions. »

un accompagnateur social à Anvers

Autonomisation

- Vous partez des **motifs originaux** de vos clients et de ce qu'ils espéraient gagner en migrant.
- Vous **allez à la recherche d'éléments qui donnent de l'énergie et enthousiasment** vos clients. Vous vous focalisez sur ce qu'ils veulent encore faire dans la vie au lieu de sur ce qui n'est pas/plus possible.
- L'orientation vers le futur veut rendre les gens **conscients** du fait que l'issue de leur situation ne se trouve pas seulement dans les mains de leur avocat, du gouvernement ou d'un pouvoir spirituel supérieur.

« En tant que prestataire d'aide, nous tendons toujours à vouloir aider les gens. Mais à un moment donné, il faut vous dire : là, je ne peux plus vous aider. Parfois je dois décevoir les gens. Mais, de cette façon nous leur rendons leur responsabilité. Sinon, nous ne ferions que prolonger leur dépendance et ignorance. »

une accompagnatrice sociale à Gand

DANS LA PRATIQUE

Autonomisation

« Mes clients me demandent souvent si j'ai une solution pour leur situation. J'essaie de poser des questions de plus en plus concrètes: « Quel type de solution souhaitez-vous ? Qu'est-ce que vous aimeriez ? » Je leur dis toujours qu'ils constituent une partie de la solution. »

Focus sur le processus

- L'approche de votre travail est à **long terme**, il **cible** un certain objectif au lieu d'une solution à court terme.
- L'orientation vers le futur, c'est « **cheminer ensemble** » dans un processus de réflexion dynamique et difficilement prévisible. Parfois il connaît un déroulement latent et tout à coup il peut s'accélérer. Les gens peuvent revenir sur une décision antérieure.
- Vous n'êtes pas le seul à avoir une influence sur le processus de réflexion de votre client: essayez d'obtenir une vue d'ensemble du **réseau élargi** et de l'impliquer.

Le travailleur social en tant que coach

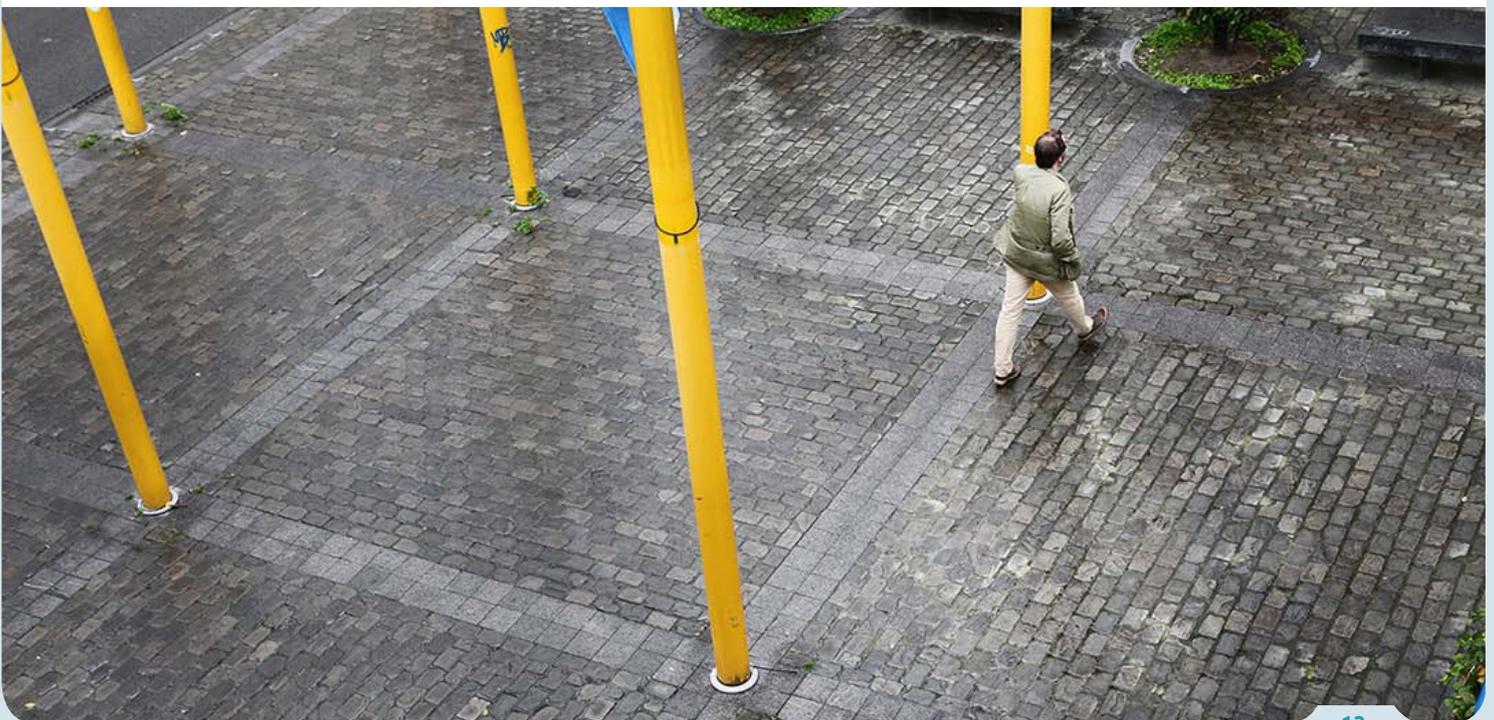
Le coaching est la **mise en place et le soutien du processus de croissance et de réflexion** de votre client.

Cela implique que vous vous **remettiez également en question**: êtes-vous entièrement présent(e) pour votre client ? Croyez-vous que vous pouvez signifier quelque chose ? Arrivez-vous à mettre de côté votre propre cadre et votre propre opinion ? Votre attention sincère est plus importante qu'une méthodologie d'entretien.

Conseils pour mener une attitude de coaching* :

- Focalisez-vous sur les **possibilités** au lieu des difficultés.
- Mettez-vous sur **ped d'égalité** avec votre client : la réflexion et la conscientisation ne se laissent pas imposer, et c'est le client qui est l'expert de sa situation.
- Le coaching implique un **certain engagement** : il cible un objectif et des actions déterminés. Le but est que le client reprenne de l'énergie pour franchir un nouveau pas.
- **Soyez authentique**, partagez ce que vous vivez: vos propres interprétations et doutes...
- Faites en sorte que **les rêves de votre client deviennent tangibles**. Posez des questions de plus en plus concrètes: « Quand pensez-vous commencer ? Quelle sera votre approche ? »
- **Confrontez** le client, tout en montrant votre **appréciation et engagement**.

* Inspiré par : Jef Clement, *Inspirerend Coachen*, Lannoo, 2008



Intercultureel Netwerk Gent (ING vzw), CAW Oost-Vlaanderen & Samenlevingsopbouw Gent

Depuis 2003, la cellule « Mensen zonder papieren » (les sans-papiers) de l'Intercultureel Netwerk Gent (ING vzw) organise des cours d'information appelés « Samenleven en Oriënteren » (Vivre ensemble et orienter) (SenO). ING vzw est le centre d'intégration de Gand. Le cours informe les sans-papiers sur leurs possibilités à Gand : la procédure de séjour, la santé, l'action sociale, l'enseignement... Les accompagnateurs de groupe se heurtent à des frontières : il y a de moins en moins de possibilités pour orienter des résidents précaires. ING vzw s'inspire de Bruxelles et d'Anvers et développe depuis 2012 son propre parcours d'orientation vers le futur.



Nele Van Haver (ING vzw) et Ann De Smet (CAW Oost-Vlaanderen, Transithuis)

Samenlevingsopbouw Gent. Des moyens sont mis à disposition permettant de développer des services pour l'année de travail 2012-2013. Les partenaires optent expressément pour une structure de partenariat solide. ING vzw et CAW assument leur rôle d'accompagnement et de soutien, tandis que Samenlevingsopbouw transmet des signaux au gouvernement.

Transithuis

A Gand, d'autres prestataires d'aide sont également confrontés à la demande croissante d'aide de la part de ce groupe-cible. Le département « Transithuis » (Maison de transit) du CAW Oost-Vlaanderen est spécialisé dans l'accompagnement de résidents précaires et reçoit bon nombre de demandes d'assistance. Les prestataires d'aide vont à la recherche d'autres approches de travail, au-delà des papiers. A travers un parcours d'apprentissage, ils font connaissance avec la méthodologie de l'orientation vers le futur. Ils sont enthousiastes et convainquent leur accompagnateur d'équipe de l'appliquer.

Structure de partenariat

En automne 2012, le Fonds d'impulsion fédéral approuve une demande de projet du CAW Oost-Vlaanderen, ING vzw et

En groupe et individuellement

En automne 2012 et en 2013, les organisations expérimentent la méthode: le travail en groupe et les accompagnements individuels. Le travail en groupe est dans les mains de deux accompagnateurs sociaux: quelqu'un d'ING vzw et quelqu'un du CAW. D'autres collègues donnent des renseignements au sujet de la législation relative au séjour, au retour et à la migration ultérieure. Les quatre jours destinés au travail en groupe ont lieu pendant deux semaines successives. Durant cette période et par la suite, les participants peuvent faire appel à des entretiens individuels avec les coaches du CAW.

Arbre de vie

A Gand, le fil rouge pour le travail en groupe est l'arbre de vie, servant de métaphore pour le passé, le présent et l'avenir. Un mois après le parcours en groupe, une journée de suivi est prévue. En automne 2012 et dans le courant de 2013, les partenaires ont organisé 4 séries de cours, atteignant 21 participants.

CONTACT

Intercultureel Netwerk Gent vzw
Team Gelijke Kansen
Koopvaardijlaan 3
9000 Gent
info@ingent.be – www.ingent.be
T 09 224 17 18

CAW Oost-Vlaanderen
Oude Houtlei 124
9000 Gent

www.cawoostvlaanderen.be

Onthaal Gent

onthaal.gent@cawoostvlaanderen.be

T 09 265 04 00

Transithuis

transithuis@cawoostvlaanderen.be

T 09 265 04 20

Depuis le 1er janvier 2015, Intercultureel Netwerk Gent fait partie de la Gents stedelijk Agentschap Integratie en Inburgering.

4

Voilà comment fonctionne l'orientation vers le futur

L'orientation vers le futur cible quatre domaines :

1. La **reconnaissance** : les clients se sentent reconnus en tant que personne.
2. La **compréhension** : les clients disposent d'une image correcte et complète de leur situation (de séjour), ils comprennent leur projet de migration gelé et les possibilités d'avenir réalistes.
3. La **réflexion** : les clients suivent un processus de prise de conscience à travers lequel le passé, le présent et le futur sont reconnectés.
4. La **prise en main de leur vie**: les clients entreprennent des démarches vers une nouvelle perspective d'avenir, ressentie comme étant porteuse de sens.



1. La reconnaissance

La reconnaissance est la base de l'orientation vers le futur. La migration et l'incertitude de séjour déconnectent les gens de leur identité, qui se résume: « Je suis un sans-papiers. »

L'orientation vers le futur **rend la place centrale à la personne**. Ce faisant, vous remarquez que les clients « s'épanouissent », vous font confiance, deviennent plus loquaces, expriment leur gratitude. La reconnaissance libère un espace émotionnel et améliore l'estime de soi, nécessaires pour pouvoir réfléchir de nouveau sur l'avenir.

« Les gens sont de nouveau approchés en tant que personne. Le fait qu'ils soient en séjour irrégulier, n'est qu'un aspect partiel de leur être, cela ne les définit pas en tant que personne. Nous reconnaissons leurs talents, ce qui confirme leur estime de soi. Nous faisons en sorte que les gens reviennent à leur essence, pour qu'ils puissent aller de l'avant. »

une accompagnatrice de groupe à Gand

Jean-Claude Métraux (psychiatre et psychothérapeute suisse) décrit quatre types de **reconnaissance mutuelle** que vous pouvez aborder dans le cadre d'une orientation vers le futur.

1. La **reconnaissance juridique** est une forme importante de reconnaissance dans les pays occidentaux : « Qui que nous soyons, la loi stipule que nous avons les mêmes droits. » Or, la politique de migration actuelle offre peu de possibilités d'octroyer ce type de reconnaissance aux résidents précaires.

2. **L'estime sociale** : être vu et compris par notre entourage.

Vous pouvez montrer de l'estime pour :

- la raison pour laquelle un jour les gens ont quitté leur pays et pour le chemin difficile qu'ils ont parcouru ;
- leurs sentiments de chagrin, de deuil, de colère en raison de leur parcours de migration gelé ;
- les efforts faits par les gens afin de (sur)vivre dans des circonstances dures, de trouver une place au sein de la société ;
- le rôle qu'ils assument malgré tout (par exemple en tant que parent, ami, personne de confiance ...).

3. La **reconnaissance d'existence** signifie : compter en tant qu'être humain, être respecté en tant que personne unique.

Vous pouvez donner de la reconnaissance d'existence :

- en formulant les talents et les caractéristiques uniques de votre client (par exemple : vous êtes

DANS LA PRATIQUE

Faute de temps...

« Souvent, nous disposons de très peu de temps pour les accompagnements. Ou bien, nous ne voyons les clients qu'une seule fois ou nous avons des entretiens très brefs. J'utilise le peu de temps partagé pour me focaliser sur la reconnaissance et le contact. Il me semble utile de m'imaginer que tout entretien est le dernier que nous aurons. Je veux faire en sorte que le client se rappelle cette rencontre en se disant : « A ce moment-là, quelqu'un m'a vraiment écouté. »

DANS LA PRATIQUE

Reconnaissance du parcours de migration gelé

« Quand les clients demandent un colis de vivres, ils me racontent à quel point il est difficile de survivre. Je les remercie de se confier à moi avec une telle ouverture. Ce sont des personnes fières, il n'est pas évident pour elles d'avouer à quelqu'un qu'elles ont des difficultés. J'ai le sentiment que ce type de conversation leur permet d'affronter leur perte et leur échec. J'essaie de leur offrir l'espace nécessaire pour accueillir leurs émotions. Parfois, à un autre moment, j'essaie de faire avec eux une liste des expériences positives en Belgique : « Qu'est-ce que cette période difficile vous apporte ? » Reconnaître les pertes et nommer les gains peut leur donner la force de formuler une nouvelle perspective d'avenir. »

optimiste, vous savez bien cuisiner, vous partagez vos connaissances...) ;

- en montrant ce qui vous lie en tant que personne ;
- en étant attentif aux détails et en donnant suite aux « petits détails » que vous racontent ces gens ;
- en écoutant attentivement et en se référant aux choses qu'ils ont racontées précédemment : « Tu m'as raconté un jour que... ».

4. La **gratitude** pour ce que les gens apportent à la société, à la vie d'autrui.

Vous pouvez exprimer de la gratitude :

- en remerciant les gens pour leurs propos
- en promouvant l'équivalence dans la relation : essayez de restaurer le déséquilibre dans l'échange en parlant également de vous-même et de votre vulnérabilité.

Inspiré par : Jean-Claude Métraux, La migration comme métaphore, La Dispute/SNÉDIT, Paris, 2011.

2. La compréhension

Les résidents précaires sont souvent **très mal informés** au sujet de leur situation (de séjour) et des possibles options d'avenir. Ils ne savent pas à quoi ils ont droit et pourquoi leur demande a été refusée. Ou bien ils reçoivent des informations contradictoires : leur avocat leur dit autre chose que le prestataire d'aide. **D'une part, l'ignorance alimente la frustration et, d'autre part, les faux espoirs.**

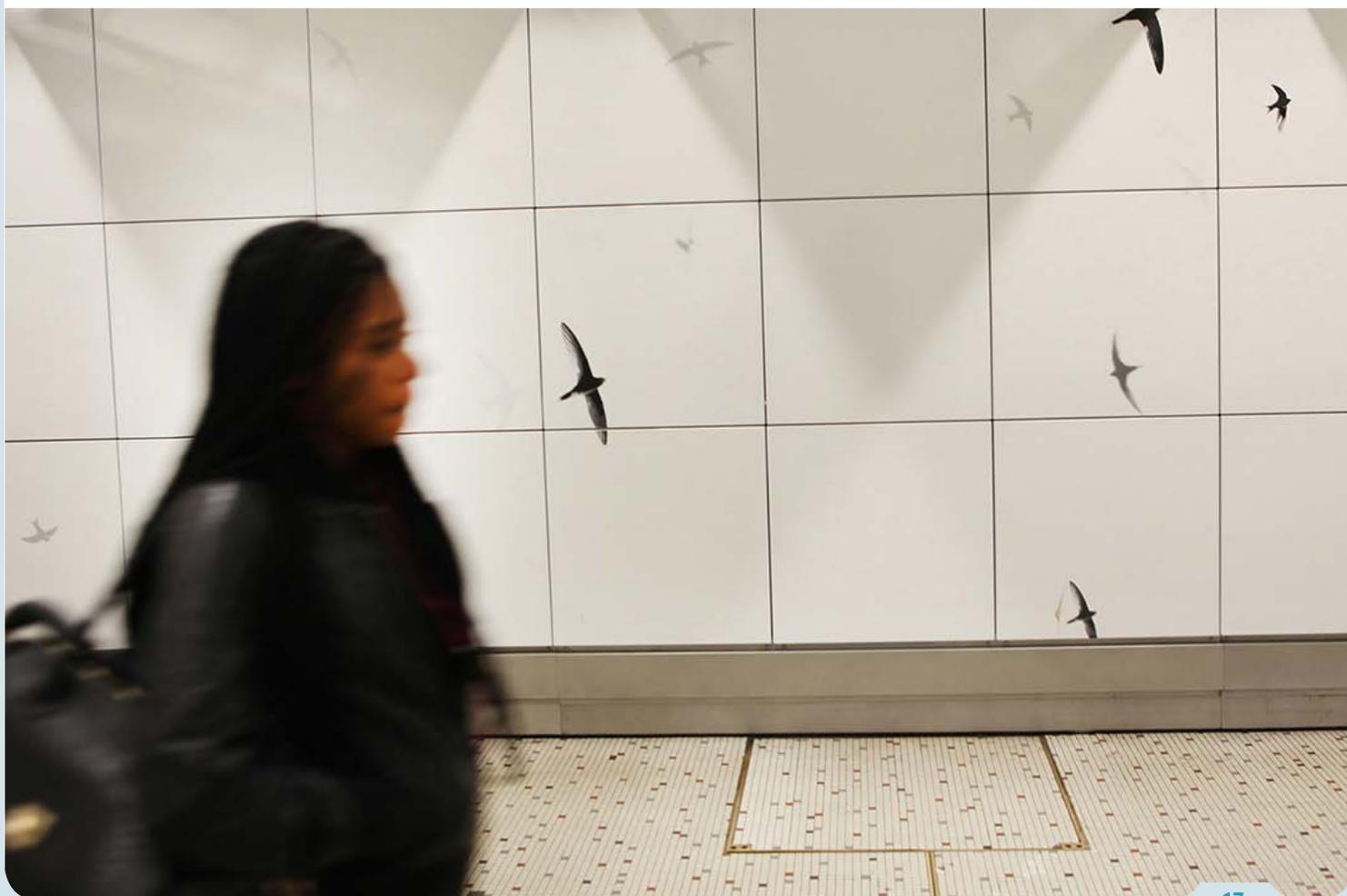
« On ne leur a jamais expliqué pourquoi ils ont été refusés. Ils n'arrivent pas à lâcher la décision négative. »

une accompagnatrice sociale à Gand

Compréhension du contexte global

Bon nombre de clients se sentent impuissants parce qu'ils savent insuffisamment comment fonctionne la société belge. Il peut être utile de leur donner **plus d'information**.

- Quelle **politique de migration** la Belgique applique-t-elle ? Qui prend les décisions ? Qui a une influence sur ces décisions ?
- Comment fonctionne cette **société** ? Pourquoi les documents et les procédures ont-ils une telle importance ?
- Quelles sont les **possibilités** au niveau du logement, des soins de santé, du travail ?
- Quel est le **rôle d'un avocat** ? Que puis-je faire ou ne pas faire pour vous en tant que **prestataire d'aide** ?



« L'orientation vers le futur implique également que la structure politique soit expliquée. Qui est responsable ? Comment est conçue la législation ? Et pourquoi ? »

une accompagnatrice sociale à Bruxelles

Compréhension des options de séjour

Une option de séjour est un moyen de réaliser un certain objectif de migration. Les **options sont actuellement très limitées**. Des informations correctes et complètes aident à mettre fin aux mythes. Dans ce cadre-ci, nous n'aborderons pas les aspects juridico-techniques de chaque option. Veuillez consulter www.kruispuntmi.be ou www.adde.be > « service juridique » pour plus d'info à ce sujet.

Pour les résidents précaires, il n'existe que quatre options de séjour :

- un séjour légal en Belgique ;
- une migration vers un autre pays (où le séjour légal est ou n'est pas possible) ;
- un retour au pays d'origine (de leur propre initiative, avec ou sans soutien, ou forcé) ;
- une vie en Belgique sans séjour légal.

Afin de mener une réflexion consciente et éclairée sur l'avenir, il faut **explorer en détail les quatre options afin de pouvoir les pondérer**. Vous devez donner des informations correctes et complètes à chaque client, sur mesure, en fonction de sa situation. Il est important d'être **honnête** et de donner un aperçu de **tous les éléments pertinents**. Vérifiez toujours si le client a correctement compris les informations.

« Il n'y a que quatre options de séjour, pas plus. Nous ne pouvons pas sortir une cinquième option du chapeau magique. Les possibilités sont limitées, toutefois, il faut donner toutes les informations disponibles. C'est la seule façon de créer de l'espace mental. »

un accompagnateur social à Anvers

DANS LA PRATIQUE

Options équivalentes

« Il faut que le client trouve que son choix pour une option de séjour déterminée est sensé. C'est pourquoi j'aborde les quatre options, de façon équivalente. L'orientation vers le futur n'est pas « parler du retour ». Notre accompagnement ne se limite pas aux options avancées en priorité par la politique. J'aide à évaluer le pour et le contre des différentes options. Bien que ce ne soit parfois pas facile, je n'exprime pas ma préférence. Je vais à la recherche de ce qui donne de l'énergie à mes clients, de ce qui les fait bouger. Et je pose des questions critiques afin d'arriver à une perspective réaliste. »

« Les gens sont entourés par de multiples conseillers : leur avocat, leur réseau. Souvent, des mythes de migration y circulent. Je considère que c'est notre tâche d'y mettre fin. Souvent, c'est la toute première fois qu'il devient clair pourquoi ils ont reçu, par exemple, une décision négative. Et ce n'est qu'à ce moment-là que le processus de deuil peut démarrer. »

un prestataire d'aide à Bruxelles



DANS LA PRATIQUE

L'exercice des 4 chaises

But : le client expérimente en quoi consiste le fait de se bouger, de faire un choix et d'en assumer la responsabilité.

Approche :

- Placez quatre chaises au milieu de l'espace. Chaque chaise représente une option de séjour.
- Demandez au client de prendre place sur la chaise (l'option) qu'il/elle préfère en ce moment-là.
- Posez des questions : « Comment se fait-il que vous vous asseyiez sur cette chaise ? Ce choix pourrait donner quels résultats ? Que perdez-vous en choisissant cette chaise ? Ce choix est-il réaliste ? Quelle chaise choisiriez-vous si cette option s'avèrerait non réalisable ? »
- Invitez le client à prendre place sur une autre chaise. « Qu'est-ce qui se passerait si vous vous asseyiez sur cette chaise-ci ? Que sentez-vous en vous asseyant ici ? Est-ce une option réaliste ? Qu'est-ce qu'il vous faut pour que vous fassiez un autre choix ? Quels éléments maîtrisez-vous afin de réaliser cette option ? »
- Faites avec votre client un aperçu des avantages et des désavantages des quatre options différentes. « Qu'est-ce que vous gagneriez en choisissant cette option ? Qu'est-ce que vous perdriez en faisant ce choix ? »
- Répétez l'exercice des quatre chaises à un moment ultérieur. Sur base de nouvelles informations et considérations, le processus de réflexion pourrait prendre une autre direction. Quelle est la raison de ce changement ?

Pas de décision définitive

Le but final de l'orientation vers le futur n'est **pas** que votre client fasse un **choix définitif** pour l'une ou l'autre option. La réflexion sur l'avenir est un processus dynamique circulaire, difficile à délimiter dans le temps.

Votre contribution à ce processus :

- Votre client **se rend compte qu'il n'existe que ces quatre options de séjour**, pas plus. C'est le cadre dans lequel il peut former sa perspective d'avenir.
- Votre client aura l'occasion **d'explorer à fond** les différentes options avec vous. Quelles sont les possibilités juridiques ? Puis-je modérer mon avenir dans le cadre d'une option de séjour ?
- Vous offrez du **soutien émotionnel** lors de cette exploration difficile.

« Les gens pensent toujours qu'il y aura quelque part une lacune dans la législation sur le droit de séjour, un élément qu'ils ignoraient... Et puis, après les explications, ils arrivent à la conclusion que cela n'est pas le cas du tout. Cela leur donne des maux de tête. »
une accompagnatrice sociale à Bruxelles

Le retour n'est pas un tabou

Le retour au pays d'origine est l'une des quatre options de séjour de l'orientation vers le futur. Vous fournissez à votre client des informations correctes au sujet du retour forcé et des possibilités de soutien en cas d'un retour de leur propre initiative. Ces informations peuvent constituer des pistes de réflexion. La décision reste leur propre choix.

« Si je suis honnête, le retour a des aspects positifs. Les chances d'avoir du succès ici, sont de la taille d'un atome : infimes. Si je pense au retour, je pense immédiatement à ma famille. Peut-être je pourrai reconstruire ma vie, me marier, fonder un foyer. Mais la question est : serai-je en sécurité ? J'ai réfléchi aux différentes options. Mais je ne peux pas rentrer maintenant. »
un participant à Anvers

Bon nombre de résidents précaires estiment que le retour **n'est pas une option**. Ils ont trop investi dans leur projet de migration. Leur pays d'origine ne leur offre pas suffisamment de chances d'avenir. Ou bien il est dangereux d'y retourner. Mais cette situation peut changer. Pour cette raison, il est important que les clients sachent que, dans le cadre de cette option, ils peuvent toujours faire appel à vous en toute discrétion.



Rester ici sans séjour légal

Bon nombre de clients préfèrent rester en Belgique sans séjour légal. Là aussi, vous pouvez aider votre client à mieux se rendre compte de la situation en l'informant sur les **conséquences**: ses droits et ses risques.

- Que signifie la notion d'être en Belgique « sans séjour légal » ? Connaissez-vous vos droits et vos devoirs ?
- A quelles instances pouvez-vous (ne pouvez-vous plus) faire appel ? Avez-vous un réseau sur qui compter ?
- Savez-vous que vous ne pourrez pas travailler de façon légale et connaissez-vous les risques du travail au noir ?
- Savez-vous où vous allez habiter ?

« J'ai entendu beaucoup de choses sur lesquelles je veux réfléchir plus en détail. Les entretiens étaient souvent difficiles et parfois pénibles, mais je pense qu'il est important d'être réaliste et de ne pas se leurrer. Car, c'est surtout toi qui en es la victime. »

un participant à Anvers

Le « choix » de rester ici sans séjour légal ne doit pas être le point final du processus d'orientation vers le futur. Vous continuez à stimuler le processus de réflexion en posant des questions :

- Quelle est votre image du futur et de quelle façon votre vie actuelle sans séjour légal y contribue ?
- Quel était votre mobile en venant ici ? Qu'est-ce qui est actuellement important dans votre vie ? Pourriez-vous satisfaire à ce besoin d'une autre façon ?

DANS LA PRATIQUE

Confrontation

« Des informations correctes et complètes aident à mettre fin aux mythes. La confrontation aux possibilités réduites de résider légalement en Belgique a souvent l'effet d'une douche froide. Cela fait que les gens se rebellent ou, par contre, se découragent. Je tiens compte du fait qu'un tel entretien peut évoquer des émotions parfois intenses. Parfois, je demande à un collègue d'expliquer les options de séjour, en ma présence. Cela me permet de rester la personne de confiance et de soutenir mes clients alors qu'ils digèrent l'information. »

« Cette information permet aux gens de découvrir pourquoi une option de séjour déterminée n'était pas réaliste dès le début. La dure réalité peut aussi avoir un effet éclaircissant. Souvent, ce n'est qu'après que commence le processus d'assimilation et de prise de conscience. Et un espace est créé pour une nouvelle perspective d'avenir. »

un prestataire d'aide à Bruxelles



Où trouvez-vous l'information juridique correcte ?

- Information au sujet des quatre options de séjour :
 - Statuts de séjour, les droits et les devoirs : www.kruispuntmi.be.
 - Helpdesk juridique de Kruispunt Migratie-Integratie (www.kruispuntmi.be/contact) et de l' Association pour le droit des étrangers (www.adde.be > service juridique)
 - Un service juridique spécialisé dans votre région, en Flandre et à Bruxelles : www.kruispuntmi.be/contact > gespecialiseerde organisaties in Vlaanderen en Brussel.
- www.fedasil.be > « retour volontaire » vous donne l'information au sujet de l'aide proposée en cas de retour volontaire. Vous y trouverez également les adresses des partenaires du retour volontaire, où votre client pourra obtenir des informations concrètes en fonction de sa propre situation et ce, de façon anonyme et sans engagement.
- Informations sur la situation dans les pays d'origine :
 - www.ecoi.net
 - www.vluchtelingenwerk.be > helpdesk Planet Search
 - www.caritas-int.be > Asile & Migration > Réintégration
- Information sur la vie sans séjour légal : www.kruispuntmi.be/publicaties > Infogids voor hulpverleners en begeleiders van mensen zonder wettig verblijf
- Vous pouvez consulter l'information pour travailleurs clandestins, sur les droits du travail (rémunération équitable, vacances, pécule de vacances...) et les risques du travail au noir auprès de l'Organisation pour les Travailleurs Immigrés Clandestins: www.orcasite.be.

3. Réflexion

Les exercices de réflexion de l'orientation vers le futur créent un espace mental nécessaire permettant d'envisager l'avenir au-delà de la situation actuelle. Ils offrent un moment de répit dans la survie quotidienne. Les exercices élargissent la perspective du client et rompent le focus sur les « papiers » souvent unilatéral et paralysant.

« L'avenir préoccupe tous les clients, de façon latente ou active. Chaque conversation, aussi brève soit-elle, peut constituer une occasion de faire bouger certains éléments de ce processus. »

un prestataire d'aide à Bruxelles

La réflexion est bien plus qu'un processus mental: elle concerne **surtout les émotions et la recherche d'un sens à la vie**. Les exercices stimulent vos clients à s'attarder sur et à rétablir le contact avec:

- leur motif de migration original et leurs rêves
- leur identité dynamique multiple (différents rôles)
- leurs talents et leurs forces
- les quatre options de séjour et leurs avantages et inconvénients
- leurs buts de vie personnels

Les exercices ne sont pas des recettes avec un menu tout fait. Vous pouvez les adapter à votre sauce en mesure de votre contexte de travail.

DANS LA PRATIQUE

Exercice de réflexion: la ligne de vie

But : le client examine à distance son cours de vie et place la période actuelle dans une perspective à long terme.

Approche :

- Dessinez une ligne sur une feuille de papier. Le début de la ligne est l'année de naissance du client. Divisez la ligne en parties égales représentant à chaque fois 5 années.
- « Quel âge avez-vous ? » Marquez la ligne d'une couleur du point de départ jusqu'à l'âge actuel.
- « Depuis quand êtes vous en Belgique ? » Marquez cette période d'une autre couleur sur la ligne.
- « Quel âge pensez-vous ou espérez-vous atteindre ? » Indiquez ce point sur la ligne.
- « Quelle image avez-vous de votre vie d'ici 5 ans, d'ici 10 ans, d'ici 20 ans ? De quoi rêvez-vous maintenant et de quoi ce rêve aurait-il l'air à ce moment-là ? »



« Cet exercice était le plus important pour moi, parce qu'il montre clairement: si je reste encore longtemps en Belgique sans papiers, comment je me débrouillerai ? Serait-ce un progrès ou plutôt un déclin ? Il faut bien y réfléchir. »
un participant à Anvers

DANS LA PRATIQUE

Exercice de réflexion sur les talents

But : cet exercice va à la recherche des motifs des gens, de leurs rêves, des éléments qui leurs redonnent de l'énergie. Vous obtenez un meilleur aperçu sur l'identité et les talents du client.

Approche :

- Placez sur la table un grand nombre de photos ou d'images de personnes qui effectuent des activités diverses (professions, sports, interactions sociales...).
- Demandez aux clients d'indiquer quelle activité ils aiment ou aimeraient bien faire.
- Posez des questions supplémentaires afin de découvrir la signification de ce choix : « Comment cela se fait-il que vous choisissiez cette photo (associations explicites et implicites) ? Comment vous sentez-vous en regardant cette photo ? Que signifie la photo pour vous ? »
- Explorez les possibilités: « Vous le faites déjà ? Où et comment pouvez-vous réaliser cela ? » Concentrez-vous sur les propres expériences et connaissances du client. Complétez-les éventuellement avec vos propres expériences et conseils.

DANS LA PRATIQUE

Exercice de réflexion: l'arbre de vie

But : vous rétablissez les liens entre votre client, son identité, le passé, le présent et l'avenir.

Approche:

- Demandez au client de dessiner ou de peindre un arbre sur une grande feuille de papier.
- L'arbre symbolise le cours de la vie. Posez des questions et demandez au client de noter des mots-clés à côté des différentes parties de l'arbre :
 - les racines : le passé – les talents : « Qu'aimez-vous faire ? En quoi êtes-vous doué(e) ? De quoi rêviez-vous en venant ici ? Qu'avez-vous gagné en migrant ? Qu'avez-vous perdu ? »
 - le tronc : le présent – l'aide intérieure et extérieure : « Quel est votre moteur ? Qu'est-ce qui vous donne du courage ? En quoi puisiez-vous votre force ? Qu'est-ce qui vous donne envie de vous lever le matin ? »
 - les branches : l'avenir - les choix d'avenir : « De quoi rêvez-vous ? Quel but voulez-vous atteindre ? Qu'aimeriez-vous changer ? »
 - les fruits : les nouveaux buts de la vie : « De quoi avez-vous besoin à cet effet ? Que pouvez-vous faire vous-même ? Quelle sera votre approche ? »

La méthodologie créative (dessins, peintures...) fait également appel à d'autres talents et aide à franchir la barrière linguistique. Tout au long des entretiens d'accompagnement, l'arbre peut pousser, se ramifier. De cette façon, l'exercice visualise les changements et les mouvements d'une situation.

« Ma famille me manque énormément. Il est très difficile d'être ici si longtemps, sans voir ma famille. J'ai perdu ma famille, mon emploi et mes amis... Ce que j'ai gagné, c'est que je vis toujours. On ne me bat ou ne m'attaque pas, bien que je sois ici sans papiers. »

un participant à Anvers

4. Prendre sa vie en main

A travers les informations et les exercices de réflexion, les clients peuvent visualiser une éventuelle perspective d'avenir. Il sera parfois nécessaire de stimuler les gens : « Personne d'autre ne le réalisera pour vous ». Parfois c'est eux-mêmes qui veulent bouger : « Je ne peux plus continuer comme ça. Quelque chose doit changer ».

Les clients expliquent comment ils veulent reconstruire leur avenir. Par exemple en suivant une formation : « Cela me permet de ne pas retourner les mains vides ». D'autres désirent élargir leur réseau par le biais du bénévolat. Ou bien apprendre à faire mieux face à la peur et au stress, trouver un nouveau logement, rétablir la relation avec leur famille...

Ce sont des **pas à franchir eux-mêmes**. Vous intervenez comme coach et veillez à ce que leurs objectifs pour l'avenir soient concrets, sensés et réalistes. Un tel objectif réaliste et personnel les remplit d'envie et d'énergie. Un calendrier et un planning concrets stimulent la responsabilité. Les actions à court terme constituent une chance de reprendre le contrôle ou de s'approprier certains aspects de leur vie.



« Bien entendu, beaucoup de gens continuent à espérer obtenir « des papiers », mais nous explicitons que cela n'est qu'un moyen permettant d'atteindre un certain but. Nous élargissons leur perspective : de l'idée fixe « papiers, papiers, papiers » vers une vision beaucoup plus large sur l'avenir. Nous demandons ce que ces papiers représentent pour eux. Beaucoup de gens pensent que les « papiers » constituent l'accès au paradis. Nous le relativisons avec eux. Non parce que nous voulons ôter tout espoir, mais bien parce que nous voulons avoir un regard réaliste. Il n'est pas vrai que toutes les difficultés se dissipent quand tu as des papiers. »

une accompagnatrice sociale à Anvers



DANS LA PRATIQUE

L'échelle à buts

But : votre client formule un objectif pour l'avenir, et réfléchit sur la façon de le réaliser.

Approche :

- Prenez une grande feuille de papier et dessinez une échelle.
- Question n° 1 : « Quels aspects de votre situation voudriez-vous changer les semaines ou les mois à venir ? » Prenez le temps nécessaire afin d'arriver ensemble à un but concret, sensé et réaliste. Notez le but en haut de l'échelle.
- Question n° 2 : « D'ici quand souhaitez-vous atteindre ce but ? » Notez la date à côté du but.
- Question n° 3 : « Qu'est-ce qu'il vous faut afin d'atteindre le but ? » Notez les différentes réponses (objectifs intermédiaires) sur des cartes séparées. Parlez-en par la suite :
 - « Que pouvez-vous faire vous-même ? »
 - « Pour quels aspects avez-vous besoin d'assistance ? A qui pouvez-vous faire appel ? »
 - « Par quoi faut-il commencer ? »
- Triez les cartes sur l'échelle, de bas en haut. Elles constituent les étapes vers le but.
- Prenez une photo de votre client à côté de l'échelle. Imprimez la photo et donnez-la-lui. La photo est un souvenir pour le client et peut conduire à un éventuel entretien de suivi.

« Les gens disent souvent : « sans papiers je ne suis personne ». Mais quand ils arrivent à lâcher cette idée fixe, ils constatent qu'ils ont oublié qu'ils sont également quelqu'un d'autre. Pas seulement une personne sans papiers. Pendant qu'ils attendent les papiers, le temps passe. Nous demandons alors : qu'allez-vous faire de ce temps ? »

une accompagnatrice sociale à Gand

L'orientation vers le futur en groupe



À l'origine, l'orientation vers le futur a été conçue comme un **cours en groupe**. Le travail de groupe est une **méthodologie solide** pour traiter la reconnaissance, la compréhension et la réflexion chez les résidents précaires.

L'orientation vers le futur en groupe est un **parcours intensif** de trois à quatre journées (six ou huit demi-journées), réparties sur une durée d'au maximum deux semaines. Cette intensité permet de gagner la **confiance** et d'établir un **contact solide** entre les participants et les accompagnateurs sociaux. Les différents exercices sont liés sur le plan du contenu, ce qui approfondit le **processus de la prise de conscience**.

Certaines organisations n'ont pas (encore) d'expérience avec le travail en groupe. Si vous voulez faire un essai, consultez les informations reprises dans le **manuel et le cahier** d'exercices du Antwerps Integratiecentrum de8 : www.de8.be > publicaties > toekomstoriëntering.

Les avantages du travail en groupe ?

- **Compagnons d'infortune**: les participants rompent leur isolation et élargissent leur réseau, qui les soutient.
- **Plus de chances d'apprentissage** : les participants s'inspirent les uns les autres et apprennent des autres.
- **Confrontation avec d'autres visions et expériences** : les participants posent des questions aux autres et partagent des expériences de vie diverses. Ils se tendent ainsi un miroir.
- **Sécurité** : les gens peuvent recevoir des informations de façon anonyme et peuvent les traiter à leur propre rythme.
- **Soutien mental** : consolation, encouragement, charges et soucis partagés.
- **Espace pour le contact informel**.
- **Efficacité (financière)** : plus de gens obtiennent des informations correctes et complètes en même temps.

« Le principal avantage du travail en groupe, c'est l'échange qui surgit entre les participants. Cela crée toute une série de nouvelles perspectives. »

une accompagnatrice sociale à Gand

Points d'attention pour le travail en groupe ?

- **Stimulez un dynamisme de groupe positif, la sécurité et la confiance**: un dynamisme négatif pourrait avoir pour conséquence que les participants se confirment en tant que victimes.
- **Recrutez partout où vous le pouvez**: par le biais des organisations associées à votre réseau, de dépliants, d'affiches dans des quartiers et magasins bien sélectionnés, les églises et les mosquées, par le biais de personnages clés de la communauté ethnoculturelle que vous voulez atteindre.
- **Nombre de participants** : environ 10 personnes.
- **Langue de contact** : en vue de la confiance et de la possibilité d'échanges mutuels, il est conseillé de former des groupes partageant une langue de contact.
- **Stabilité mentale** : le fonctionnement en groupe requiert des clients une certaine stabilité mentale et la disposition à réfléchir sur leur vie.
- **Entretien préliminaire** : fixez un rendez-vous avec chaque participant afin de faire connaissance et de recueillir les informations personnelles importantes pour le cours : connaissance et niveau linguistiques, situation de santé... Eclaircissez les attentes réciproques.
- **Lieu** : cherchez un endroit accessible et reconnaissable qui dispose d'une cuisine et d'un réfectoire. Créez une ambiance familiale et conviviale pour que les gens se sentent les bienvenus et à l'aise. Prévoyez assez d'espace pour les méthodologies de travail créatives.

« Si le cours d'orientation vers le futur avait été individuel, je n'aurais pas eu de contact avec les autres. Cela nous a permis de manger ensemble et de nous sentir entourés de solidarité. Jusqu'à maintenant je rencontre régulièrement des personnes que j'ai connues au cours. »
un participant à Anvers

- **Accompagnement en duo** : l'accompagnement d'un parcours en groupe est intensif, tant au niveau du contenu qu'aux niveaux pratique et émotionnel. C'est pourquoi il est indispensable d'avoir deux accompagnateurs sociaux. Il est à conseiller de suspendre leurs autres missions tout au long de cette période.
- **Réunions informelles** : prévoyez consciemment du temps pour le contact informel, par exemple, en cuisinant ou mangeant ensemble. Les moments informels permettent aux participants de se « montrer » d'une autre façon. Ce ne sont pas des moments de repos pour les accompagnateurs du groupe. Ils restent attentifs à ce que pourrait produire ce moment informel : la confiance, le dynamisme positif, des thèmes pouvant servir de piste pour les conversations de réflexion.
- **Transfert et suivi** : arrangez-vous avec les organisations partenaires pour le suivi individuel ultérieur des clients si vous ne pouvez pas vous en charger. Cherchez des manières permettant de transférer les expériences et les objectifs du travail en groupe au prestataire d'aide individuel.

La combinaison avec l'accompagnement individuel ?

Certains clients poursuivent leur propre chemin après le cours en groupe. Pour d'autres, le cours n'est que le début de leur processus de conscientisation. Ils expriment qu'il leur faut encore un soutien individuel afin de concrétiser leur perspective d'avenir. L'orientation vers le futur en groupe peut être autonome, mais est, de préférence, liée à un parcours d'accompagnement individuel d'une durée plus longue.

Il est important, dès lors, que les différents prestataires d'aide et les organisations impliqués adoptent la même vision et que des outils soient développés pour répertorier et suivre le processus du client. Par exemple, un « cahier de communication » gardé par le client.

DANS LA PRATIQUE

Le travail en groupe et l'accompagnement individuel sont complémentaires

L'offre d'orientation vers le futur à Gand combine le travail en groupe et l'accompagnement individuel.

- Aux participants candidats est proposé un entretien préliminaire avec un coach individuel (un prestataire d'aide du CAW Oost-Vlaanderen).
- Les participants suivent quatre sessions en groupe (à chaque fois le mardi et le jeudi au cours de deux semaines successives). En plus, il reste possible de demander un entretien individuel entre les sessions en groupe.
- Le coach individuel poursuit l'accompagnement après le parcours en groupe.

Cette méthodologie requiert une harmonisation et une concertation solides. Pour l'instant, l'échange des informations entre les différents prestataires d'aide impliqués représente une importante charge de travail. Les organisations partenaires de Gand font expérimenter avec une « fiche de suivi » numérique.

5 L'orientation vers le futur dans votre organisation

Avez-vous envie de vous y mettre ? L'orientation vers le futur peut occuper une place au sein de votre organisation ? Voici les conditions fondamentales les plus importantes :

- **Faire le choix conscient et clair** d'appliquer la stratégie de l'orientation vers le futur aux résidents précaires. Ce choix et cette approche sont portés par l'ensemble de l'organisation : partant des travailleurs à la base jusqu'à la direction et au conseil d'administration.
- **Etre une organisation « en apprentissage »** : elle est ouverte à la remise en cause des procédures et de l'organisation du travail existantes et à l'éventuelle adaptation de celles-ci.
- **Promouvoir un climat de soutien aux prestataires d'aide** : votre équipe dispose du temps et de l'espace nécessaires pour se soutenir par le biais de l'intervision, la supervision... Vous avez l'occasion de suivre des formations complémentaires par exemple au sujet du droit des étrangers.
- **Assumer un rôle actif dans un réseau** : votre organisation connaît les autres organisations qui s'engagent pour le groupe cible et contribue à la création d'un réseau régional composé d'organisations partenaires.

Coopération avec d'autres services

Le travail avec les gens en statut de résidence précaire est complexe et dur. Il arrive souvent que différentes organisations soient impliquées pour une seule personne ou une seule famille. Il est indispensable de **collaborer et d'accorder les violons** entre les différents services et organisations de votre région.

En quoi pourrait consister la plus-value de la coopération ?

- Un **meilleur soutien** pour les prestataires d'aide via des interventions ou des concertations sur les clients communes.
- Une **approche de pratique commune** : « Quelle est notre vision à long terme de notre prestation de services aux gens ayant un statut de séjour précaire ? Qui y assume quel rôle ? »
- Une **connaissance partagée** au sujet des obstacles et une stratégie commune pour le plaider et la recherche de solutions structurelles.
- Une **utilisation plus efficace** des personnes et des moyens.
- Une **diminution du comportement de « shopping »** de la part de vos clients.



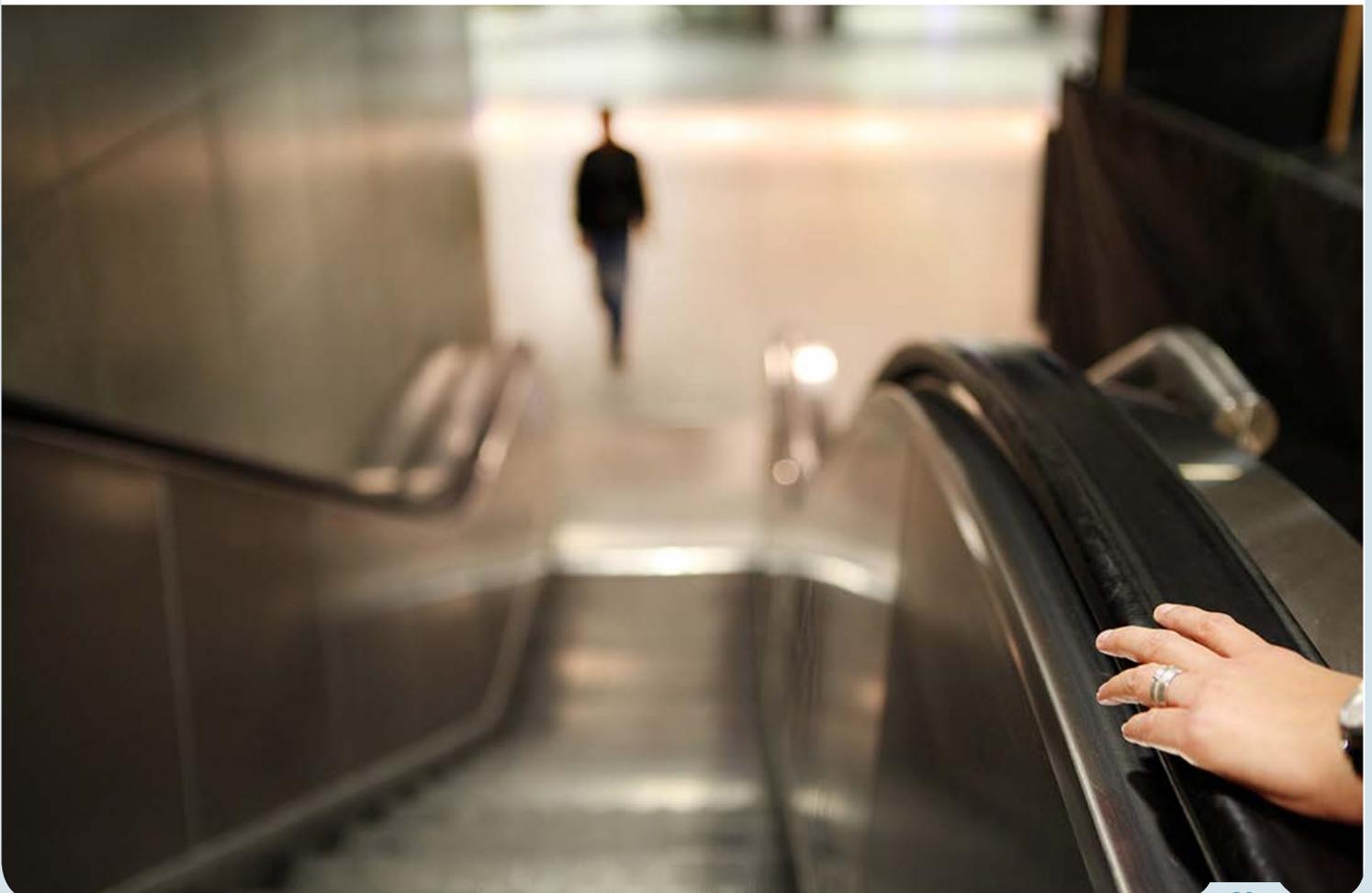
DANS LA PRATIQUE

Trois partenaires pour l'orientation vers le futur à Gand

En 2012, Intercultureel Netwerk Gent, CAW Oost-Vlaanderen et Samenlevingsopbouw Gent veulent élaborer des services concernant l'« orientation vers le futur ». Leur but est de jeter un pont entre le travail d'intégration et d'action sociale pour les personnes en séjour irrégulier. Le CAW introduit une demande de projet auprès du Fonds fédéral d'impulsion.

- ING vzw et le CAW organisent l'une des orientations vers le futur en groupe. L'accompagnement en duo est composé par une animatrice du centre d'intégration et une collaboratrice de l'accueil du CAW.
- Plusieurs prestataires d'aide du CAW (de différents départements) prennent en charge l'accompagnement individuel des participants. Ils invitent le client à un entretien préliminaire au cours en groupe et à quelques entretiens de suivi.
- Samenlevingsopbouw Gent développe le volet du « plaidoyer ».

La coopération structurelle cherche sa voie, à tâtons, et requiert un investissement important en termes de temps et d'énergie. Les différentes organisations (ayant chacune leur propre culture) doivent apprendre à se connaître, faire des accords de travail, harmoniser leur vision... Le principal défi est d'exploiter au maximum la complémentarité.



L'orientation vers le futur

ACCOMPAGNER DES RESIDENTS PRECAIRES EN VUE DE PERSPECTIVES D'AVENIR SENSEES

Vous êtes régulièrement en contact avec des personnes sans séjour légal ou en situation de séjour précaire ? Vous saurez certainement qu'il n'est pas évident de travailler avec ce groupe-cible. Les options de séjour de vos clients sont très limitées. Bon nombre d'entre eux survivent au jour le jour. Leur projet de migration est gelé.

Que faire en plus que de l'aide d'urgence ? Pouvez-vous réfléchir ensemble sur l'avenir, au-delà du focus unilatéral sur les « papiers » ? L'orientation vers le futur se focalise sur les aspects importants pour les gens, les aspects qui leur donnent de la force. La vision et les méthodologies reprises dans cette brochure vous aident à accompagner des résidents précaires de façon optimale.

En coopération avec : vzw Integratie en Inburgering Antwerpen - de8 (www.de8.be), Intercultureel Netwerk Gent vzw (IN-Gent, integratie en inburgering, www.ingent.be), Centrum voor Algemeen Welzijnswerk Oost-Vlaanderen (www.cawoostvlaanderen.be), Samenlevingsopbouw Brussel projet « Meeting » (www.meetingvzw.be, point d'accueil et soutien pour les personnes en séjour irrégulier) et le Centre Régional d'Intégration Foyer, www.foyer.be), Caritas International, CAP Brabantia - Veerle Steppe en Christine Paquet.

Juin 2015

Editeur responsable :

Leen Verraest
Agentschap Integratie en Inburgering
Tour & Taxis
Havenlaan 86C - Bus 212
1000 Brussel

T 02 205 00 50 - F 02 205 00 60

www.integratie-inburgering.be en www.kruispuntmi.be

Depuis le 1er janvier 2015, le Kruispunt Migratie-Integratie fait partie de la Agentschap Integratie en Inburgering.

AGENTSCHAP
INTEGRATIE &
INBURGERING

